DL 2026-051
29 avril 2026

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 035-213501364-20260429-DL2026051-DE

JANZE
DES COULEURS PLEIN LA VIE!
MAIRIE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT DE FOUGÈRES-VITRÉ

CANTON DE JANZÉ

VILLE DE JANZÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de JANZÉ, s'est réuni à l'espace Brûlon, sis 5 avenue du Général de Gaulle, lieu provisoire des séances, en conformité avec la délibération DL2025-011 du 12 mars 2025, en application des articles L2121-7 et 2122-8 du CGCT, sous la présidence de Monsieur Jonathan HOUILLOT, Maire.

Présents : Mmes et MM HOUILLOT, MOREAU, GUAIS, CLOUET, POTIN, CHAUVIÈRE, PINEAU, PICOT, FILEAUX, SAUDRAIS, COUDRAIS, CLERMONT, VEYER, LUNEL, AVRILLAUD, SERRAND, GILOT, RUELLAN, CLAVEAU, GENDROT, BOUGEARD, CASTELLIER, JOLIVEL, BLOUIN, de LASSAT, MAILLARD, LUCAS, CHAPY ;
Absents :
Absents représentés : M. ESNAULT à M. RUELLAN ;

Secrétaire de séance : M. GUAIS

Conseillers en exercice : 29	Conseillers présents : 28	Votants : 29
Pour: 26	Contre : 0	Abstention : 3

Majorité

Budget primitif 2026 – budget principal

Monsieur Emmanuel SAUDRAIS, conseiller délégué en charge des finances et de la commande publique indique que le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Le budget communal est à la fois un acte de prévision et d'autorisation. C'est un acte de prévision : le budget constitue un programme financier évaluatif des recettes à encaisser et des dépenses à faire sur une année. Mais le budget communal est aussi un acte d'autorisation : le budget est l'acte juridique par lequel le Maire est autorisé à engager les dépenses votées par le conseil municipal.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2026
011 - Charges à caractère général	2 127 622,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	4 614 000,00
014 - Atténuations de produits	2 500,00
023 - Virement à la section d'investissement	3 103 994,91
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	353 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	1 326 600,00
66 - Charges financières	50 000,00
67 - Charges spécifiques	5 000,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	1 000,00
TOTAL	**11 583 716,91**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2026
002 - Résultat de fonctionnement reporté	2 239 829,57
013 - Atténuations de charges	85 000,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 000,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	797 000,00
73 - Impôts et taxes	565 076,34
731 - Fiscalité locale	4 963 563,00
74 - Dotations et participations	2 715 248,00
75 - Autres produits de gestion courante	185 000,00
TOTAL	**11 583 716,91**

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 035-213501364-20260429-DL2026051-DE

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	RAR 2025	BP 2026	Budget 2026
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-		1 153 759,35
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-		33 000,00
041 - Opérations patrimoniales	-		100 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	-		522 000,00
10 - VOIRIE	214 159,98	280 000,00	494 159,98
12 - INVESTISSEMENT TRANSITION	14 777,17	-	14 777,17
13 - EAUX PLUVIALES	23 484,00	50 000,00	73 484,00
19 - ÉCLAIRAGE PUBLIC ET SONORISATION	30 535,42	230 000,00	260 535,42
20 - URBANISME	59 505,95	10 000,00	69 505,95
21 - ETUDES	-	10 000,00	10 000,00
22 - MATÉRIEL INFORMATIQUE VÉHICULES	8 943,43	220 000,00	228 943,43
23 - FONCIER	-	50 000,00	50 000,00
25 - AMÉNAGEMENTS DE TERRAINS	1 779,98	25 000,00	26 779,98
26 - BÂTIMENTS DIVERS	70 183,34	162 000,00	232 183,34
27 - NOUVEAUX PROJETS	-	79 925,59	79 925,59
32 - SALLE POLYVALENTE	-	146 000,00	146 000,00
41 - AGRANDISSEMENT DES SERVICES TECHNIQUES	-	200 000,00	200 000,00
45 - ÉGLISE	1 639,37	300 000,00	301 639,37
49 - SALLE DE SPORT N°1	20 864,40	-	20 864,40
51 - AMÉNAGEMENT DU PLATEAU DE L'YVE	-	45 000,00	45 000,00
54 - STADE JAROUSAYE	-	110 000,00	110 000,00
57 - CONSTRUCTION D'UN POLE ENFANCE	85 885,51	100 000,00	185 885,51
60 - EPPUB - MISE AU NORME ERP	-	150 000,00	150 000,00
61 - RÉSIDENCE RUE JEAN-MARIE LACIRE	-	198 196,72	198 196,72
65 - AMÉNAGEMENTS LOTISSEMENT LES FORGES	66 020,95	-	66 020,95
66 - RESTRUCTURATION DU RESTAURANT SCOLAIRE	38 041,86	1 000,00	39 041,86
69 - RÉAGENCEMENT DES HALLES / MEDIATHEQUE	360,00	-	360,00
70 - MISE EN ACCESSIBILITE DE L'HÔTEL DE VILLE	-	1 350 143,16	1 350 143,16
71 - RESTRUCTURATION DE LA GENDARMERIE	216 684,55	500 000,00	716 684,55
74 - BOULEVARD PLAZANET	-	1 116 767,72	1 116 767,72
76 - CIMETIÈRE	1 361,06	40 000,00	41 361,06
77 - BRIQUETERIE	1 080,00	72 000,00	73 080,00
79 - BÂTIMENT LES PETITS LUTINS	802,08	-	802,08
80 - PUP LA BASSE SAUDRAIS	94 263,60	5 000,00	99 263,60
85 - ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE	-	71 000,00	71 000,00
90 - SKATEPARK	3 851,65	-	3 851,65
91 - POLE MULTIMODAL	2 761,17	-	2 761,17
94 - SALLE DE SPORT N°2	-	200 000,00	200 000,00
95 - AMÉNAGEMENTS URBAINS	154 037,99	100 000,00	254 037,99
96 - PISTE CYCLABLE JANZE-BRIE	640 613,40	10 000,00	650 613,40
97 - AMÉNAGEMENT DE L'ANCIEN HOPITAL	36 936,00	-	36 936,00
98 - HALLES MULTISPORTS	-	300 000,00	300 000,00
99 - URBANISME OPERATIONNEL-OAP rue de Rennes	-	60 000,00	60 000,00
100 - RUE DU BOIS ROUGET / EQUIPEMENT ZAC	77 736,00	151 560,00	229 296,00
101 - NOUVEAU CIMETIÈRE	-	30 000,00	30 000,00
102 - RUE DE LA FONTAINE	-	80 000,00	80 000,00
TOTAL	**1 866 308,86**	**6 453 593,19**	**10 128 661,40**

DL 2026-051
29 avril 2026

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 035-213501364-20260429-DL2026051-DE

RECETTES D'INVESTISSEMENT	RAR 2025	BP 2026	Budget 2026
021 - Virement de la section de fonctionnement	-	3 103 994,91	3 103 994,91
024 - Produits des cessions d'immobilisations	-	-	-
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	353 000,00	353 000,00
041 - Opérations patrimoniales	-	100 000,00	100 000,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	-	2 915 474,19	2 915 474,19
13 - Subventions d'investissement	310 794,02	1 461 398,28	1 772 192,30
16 - Emprunts et dettes assimilées	-	1 500 000,00	1 500 000,00
20 - Immobilisations incorporelles	-	304 000,00	304 000,00
27 - Autres immobilisations financières	-	80 000,00	80 000,00
TOTAL	**310 794,02**	**9 817 867,38**	**10 128 661,40**

VU le Code Général des Collectivités territoriales,
VU l'avis favorable de la commission finances du 15 avril 2026,
VU la nomenclature comptable M57,
VU le Débat d'Orientations Budgétaires 2026 qui s'est tenu lors du conseil municipal du 28 janvier 2026,
VU le projet de Budget primitif 2026,

Le détail et les explications des budgets primitifs 2026 sont joints

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- *ADOPTE le budget primitif 2026 du budget principal par chapitre avec vote formel pour les opérations tel que présenté ci-dessus.*

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures
Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Gaston GUAIS

Le Maire
Jonathan HOUILLOT